



# COMMISSION ARBITRES

MARDI 23 avril 2024 à 18h30

## Procès-Verbal N°652

**Président :** SABATINO Joseph

**Présents :** TREVISAN Ludovic, THEVENIN Cyril, SAINT ALBIN Laurent, FERNANDES Carlos

**Excusés :** KODJADJANIAN Jean-Marie, LALO Aboubakar, VAGNEUX Luc, AKYUREK Mustafa, CUSANNO Stephane

[arbitres@isere.fff.fr](mailto:arbitres@isere.fff.fr)

La CDA tient à remercier le nouveau Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) M. Hakim Ben El Hadj pour son exposé devant ses membres portant sur son axe de travail et son plan d'actions.

### **NOTE AUX CLUBS**

**Suite aux nombreuses absences d'arbitres dues à l'impraticabilité des terrains et aux inversions des matchs, en plus d'informer les instances du District, il faut impérativement appeler les arbitres dont les coordonnées peuvent être consultables sur FootClubs.**

### **RAPPELS**

Suite à certains retours, la CDA rappelle que les arbitres sont tenus d'être présents 1h avant le match de district.

Des contrôles inopinés seront opérés pour détecter d'éventuelles irrégularités.

La CDA accorde également une importance capitale à la présentation avec une tenue d'arbitre appropriée.

### **OBSERVATIONS TUTORATS**

Les arbitres désirant effectuer leur observation sont priés de déterminer leur jour de disponibilité auprès du responsable Observateurs.

Les arbitres devant observer sont tenus de se mettre en indisponibilité pour être présents le jour de leur observation.

**Concerne les arbitres D1- D2 : ceux-ci doivent accomplir 2 observations ou 1 tutorat (4 rencontres jeunes 80 € ) bonus –malus = 0**

**Si non effectués = malus de -0,3**

**Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80 € ) de plus ou 2 observations = bonus + 0.3**

**Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80€ ) supplémentaire, aucun bonus en plus et n'influe pas le classement des arbitres.**

- **RESPONSABLE TUTORATS : SAINT ALBIN Laurent. Merci de prendre en compte le mail pour les tutorats : [tutorat.arbitres38@gmail.com](mailto:tutorat.arbitres38@gmail.com)**

**Les arbitres intéressés par le tutorat sont priés de s'inscrire à l'adresse mail ci-dessus.**

**RAPPEL : Pour un meilleur suivi du tutorat, les rapports des matchs doivent être fournis avant **MARDI** suivant le jour de la rencontre.**

## **COURRIERS CLUBS**

### **Demandes d'arbitres**

EFE : Match Seniors D4 Turcs Verpillière 1 - Entente Foot des Etangs 1 du 26/05/2024

Ent.Foot.Etangs 1 - Nord Olympique O 2 : Seniors D4 du 26/04/2024

Ent. Foot.des Etangs 1 - Eyzin St Sorlin Fc 1, Seniors D4 du 05 mai 2024

Us Dolomieu B - Olympique Avenières du 28 avril D4

**Transmis au désignateur. Satisfactions vous seront données dans la mesure de nos disponibilités.**

## **COURRIERS ARBITRES**

ZEYBEK Samet – indisponibilité – envoi de son certificat médical .

BEN EL HADJ Zyed – Problème de règlement club FC2A – voir pour te rapprocher du secretariat si la demande a été prise en compte.

**Président**  
Joseph Sabatino

**Secrétaire de rédaction**  
Aboubakar Lalo

### **ATTENTION**

### **LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

### **L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE**

**La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.**